

Déficients visuels et RFID

MARIE-NOËLLE ANDISSAC

Marie-Noelle.ANDISSAC@mairie-toulouse.fr

Conservateur chargé du développement des publics et du réseau de lecture publique adulte à la bibliothèque de Toulouse, Marie-Noëlle Andissac est responsable de la commission « Handicap » de l'Association des bibliothèques de France. Elle a dirigé le Médiathèmes intitulé « Handicap et bibliothèques » publié par l'ABF en 2009.

La médiathèque José Cabanis de Toulouse a mis en place de nombreux services en direction des publics handicapés. Dans une logique d'accessibilité universelle (Universal Design)¹, elle s'attache à travers son département « L'œil et la lettre » à rendre au maximum ses services accessibles au plus grand nombre. Outre l'offre de collections adaptées (documents en braille, LSF – langue des signes française, Daisy, large vision...), elle a aussi développé une programmation culturelle accessible qui encourage la mixité des publics : contes bilingues LSF/français, expositions tactiles, visites adaptées d'expositions, formation à la lecture de l'image tactile, sensibilisation au handicap... Cette programmation fait l'objet d'une communication adaptée grâce à un site web et une newsletter accessibles et l'utilisation systématique des pictogrammes spécifiques.

RFID et déficients visuels

Dans le cadre de notre objectif d'adapter les services et les collections aux besoins des utilisateurs afin de favoriser l'autonomie de tous les publics, l'opportunité que nous offre aujourd'hui la RFID d'étendre l'accessibilité des collections à l'ensemble de nos fonds, et pas seulement aux collections adaptées, nous a intéressés.

La RFID a, en effet, désormais été intégrée à de nombreux dispositifs d'aide à la vie quotidienne des déficients visuels. Ceux-ci peuvent maintenant taguer leurs produits domestiques : aliments, médicaments, CD,

en y apposant des étiquettes RFID préalablement identifiées de façon à reconnaître ensuite ces produits via une synthèse vocale. Même si, dans les usages, cette utilisation personnelle de la RFID reste marginale, la lecture par crayon optique étant encore largement majoritaire, différents outils destinés à ce public intègrent désormais cette fonctionnalité. Ainsi, le Milestone 312, petit appareil nomade de type MP3 est un lecteur Daisy² utilisé par les déficients visuels pour la lecture de fichiers numériques en synthèse vocale qui dispose, entre autres, d'un lecteur d'étiquettes RFID.

Mettant à profit cette évolution, nous avons commandé à une société de mise en œuvre de solutions d'accessibilité une application spécifique pour que cet appareil puisse identifier tous les documents de la médiathèque José Cabanis en synthèse vocale via leurs étiquettes RFID. Le développement de cette application a nécessité le concours actif du chef de projet RFID de la médiathèque mais aussi du fabricant du Milestone et du fournisseur des étiquettes RFID. Le catalogue du fonds documentaire a ensuite été chargé dans la mémoire du Milestone, ce qui permet à celui-ci de mettre en relation l'étiquette RFID du document avec sa notice bibliographique. De cette façon, le Milestone 312, positionné sur un document de la médiathèque José Cabanis, détecte la puce RFID et énonce en synthèse vocale les informations qui le caractérisent : auteur, titre, éditeur, nombre de pages, résumé pour les livres ; compositeur, titres des chansons pour les CD ; acteurs, réalisateurs pour les DVD.

Grâce à cette technologie, les usagers déficients visuels, munis de cet outil, peuvent accéder seuls à l'offre documentaire de la médiathèque et choi-

1. Ramatoulaye Fofana-Sevestre et Françoise Sarnowski, « Universal design : les principes de la conception universelle appliqués aux bibliothèques », *BBF*, 2009, n° 5, p 12-18.
En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0012-002>

2. Cf. www.daisy.org

sir en toute autonomie le ou les documents qu'ils souhaitent emprunter.

L'intérêt de ce développement par rapport à d'autres dispositifs d'accessibilité via la RFID existant à l'étranger est qu'il ne nécessite pas d'équipement manuel supplémentaire des documents. Par exemple, la bibliothèque de Göteborg qui, comme la plupart des bibliothèques suédoises, offre des services aux publics handicapés³, propose un dispositif similaire. Cependant, celui-ci consiste à apposer une deuxième puce RFID sur les documents, ce qui n'est réalisé de ce fait que sur les collections adaptées, soit une toute petite partie des fonds.

Le dispositif que nous avons retenu à Toulouse présente, lui, l'avantage de l'immédiateté, car une fois l'application développée, elle s'applique d'emblée à tous les fonds même si ce système nécessite des mises à jour régulières de la base « embarquée » pour l'actualisation des nouveautés. Il n'occasionne ainsi pas de délai supplémentaire de mise à disposition de l'offre.

Un dispositif en test

Ce dispositif, testé par nos usagers depuis le mois de juin 2012, ne dispense pas de la médiation humaine, toujours essentielle dans l'accompagnement des personnes handicapées. Néanmoins, nous avons remarqué qu'il autorise un « butinage » ce qui n'était pas, jusque-là, une pratique courante des déficients visuels. Il est évidemment apprécié par les usagers les plus habitués au maniement des aides techniques. Il faut cependant souligner que le monde de la déficience visuelle est de plus en plus technophile, les aveugles et malvoyants ayant conquis leur autonomie dans la vie quotidienne grâce à l'utilisation d'outils complexes, particulièrement pour l'accès à l'écrit. Il n'est en revanche pas forcément adapté aux seniors perdant la vue, peu rompus au maniement des aides techniques et à l'utilisation de la synthèse vocale mais

qui pourraient acquérir peut-être dans un avenir proche ces compétences.

Soulignons que ce projet n'aurait pas vu le jour sans l'expertise essentielle de Jean-Michel Ramos, bibliothécaire déficient visuel du département « L'œil et la lettre ». Les technologies liées au numérique ont modifié considérablement et positivement les possibilités d'accès à l'écrit des publics empêchés de lire mais restent difficiles à utiliser. Les déficients visuels qui intègrent notre profession utilisent l'informatique adaptée et la synthèse vocale de longue date et maîtrisent totalement ces problématiques complexes de téléchargement et de formats. Ces « biblio-geeks » d'un nouveau genre apportent beaucoup aux bibliothèques, grâce à leur virtuosité informatique et à leur connaissance des publics spécifiques.

Selon les principes de l'Universal Design, ce dispositif nous permet d'offrir un accès identique pour tous aux collections. Jusqu'à présent, seuls les documents adaptés (livres en braille, livres audio, Daisy...) étaient équipés d'une signalétique en braille. Désormais, ce dispositif donne accès à l'ensemble des fonds, tous supports confondus. Il permet aux usagers déficients visuels d'utiliser les services de la médiathèque comme n'importe quel autre usager. Ces publics ont-ils besoin d'avoir accès à l'ensemble de la collection, nous demande-t-on souvent ? C'est oublier qu'ils fréquentent aussi les bibliothèques en famille. Nous espérons qu'à terme, ce dispositif leur permettra aussi de choisir des documents « en noir » pour leurs proches. C'est tout l'intérêt des bibliothèques publiques que d'encourager la mixité des publics et de permettre un usage non seulement individuel mais aussi familial et égalitaire pour tous. ●

Août 2012

3. Marie-Noëlle Andissac, « Un monde bien adapté », *Bibliothèque(s)*, 2011, n° 55, p. 81-83.